

INFORM'ACTION

Lettre ouverte aux locataires

SPECIAL LEMAN HABITAT

La Confédération Syndicale des Familles est présente en Haute-Savoie depuis 1983. Elle accompagne au quotidien les familles pour les aider à faire valoir, défendre et respecter leurs droits dans les domaines de la consommation, du logement, de la santé et de l'environnement.

De **2010 à 2014**, votre représentant locataire, élu a siégé au sein du Conseil d'administration de LEMAN HABITAT. Durant les 2 premières années de son mandat, il a dénoncé :

- ♦ Des pratiques, qui impactaient les finances de l'organisme au détriment de l'amélioration du quotidien et du cadre de vie des familles.
- ♦ L'attitude des autres associations de locataires qui n'ont pas soutenu son action.
- ♦ Il s'est également opposé aux hausses de loyer annuelle, en s'appuyant sur la position nationale de la CSF.

Puis nous avons ensuite constaté, tardivement, et nous le déplorons, les mélanges entre son action de militant CSF et son action d'opposant à l'équipe municipale.

Aujourd'hui, la page est tournée, MAIS, nous ne faisons plus entendre la voix des locataires au sein du Conseil d'Administration ni lors des Conseils de Concertation Locative.

Alors il est grand temps de combler ce vide !

Nous appelons donc ici tous les locataires à venir agir à nos côtés pour faire bouger, avancer les choses, faire revivre leurs quartiers pour une meilleure prise en compte des problèmes, une meilleure écoute des besoins, le respect du dialogue....

SOUTENEZ-NOUS, REJOIGNEZ-NOUS !

Le Conseil Syndical de l'Union Départementale CSF 74

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter

AGIR SUR LE TERRAIN

REPRESENTER LES LOCATAIRES

En siégeant aux

Conseils de Concertation locative (CCL)

✓ QUI ?

Des locataires désignés par une association de locataires.

✓ POURQUOI ?

⇒ *Participer à la gestion collective des immeubles*

—> Les contrats d'entretien (espaces verts, ascenseurs, robinetterie.....).

—> Les dépenses de chauffage

—> Les travaux d'entretien et d'embellissement du Patrimoine.

—> La Sécurité.

⇒ *En se présentant aux élections des représentants des locataires 2018 pour siéger au Conseil d'Administration du bailleur.*

CRÉER UN COLLECTIF DE LOCATAIRE

✓ POURQUOI ?

⇒ *Faire respecter vos droits de locataires, faire entendre votre voix.*

⇒ *Participer à des évènements festifs dans son quartier :*

—> Chasse aux œufs

—> Décorons notre sapin

—> Soirées conviviales

⇒ *Recenser les besoins et les actions à mettre en œuvre pour améliorer le « mieux vivre ensemble au quotidien » :*

—> La propreté dans les montées, aux abords et dans les communs

—> La Sécurité

—> Sensibiliser les occupants aux incivilités

—> L'accessibilité

—> L'éclairage dans les montées, les communs et les parkings

—> Les prestations d'entretien (ascenseurs, espaces verts, robinetterie, VMC, égouts, chauffage, etc....)

CE QUE LA CSF PROPOSE POUR VOUS AIDER

- ✓ Accompagner les collectifs de locataires
- ✓ Participer à des réunions en pied d'immeubles
- ✓ Proposer une formation, initiation au contrôle de charges
- ✓ Accompagner les locataires pour la préparation et lors du contrôle de charges chez le bailleur
- ✓ Initier les référents à leur rôle au travers d'une petite formation et d'un contact suivi.
- ✓ Participer à la logistique des animations de votre quartier (communication *, matériel, convivialité, animation...)
- ✓ Conseiller, guider, accompagner les représentants des locataires désignés ou élus

* Communication :
- Fourniture de notre Bulletin Inform'action
- Aide à la réalisation de flyers pour publicité des évènements

NOUS ETUDIERONS TOUTE AUTRE SUGGESTION OU DEMANDE DE VOTRE PART

COMMENT NOUS CONTACTER ET NOUS REJOINDRE

udcsf74@la-csf.org

 06.30.29.74.26

www.csf74.fr